



Question divorce et dettes

Par **krema25**, le **19/05/2008** à **15:03**

un membre de ma famille est dans une impasse:marié depuis un peu plus de trois ans il a demandé le divorce , sa femme a contracté à[s] son insu [/s]plusieurs crédit auprès de banque et autres organismes financiers(cofinoga, cofidis...) en produisant et utilisant des faux en écriture: fausses attestations , fausses signatures...il y en a en tout pour plus de 100 000euros!!!

comment faire pour que les dettes soient prises en compte par sa future ex-épouse qui a reconnu la plupart des délits?
faut il "se retourner" contre chaque créanciers ou faut il mettre madame en pénal?

merci d'avance pour vos conseils

Par **Visiteur**, le **23/05/2008** à **00:18**

Même si la décision est difficile à prendre, la meilleure solution est de rassembler toutes les preuves et d'aller en justice, afin de se voir officiellement désolidariser de ces dossiers.

Cordialement